

**ENGAGE-TOI
POUR FAIRE
ENTENDRE
TA VOIX !**



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES DE LA MANCHE

POUR LES ÉLÈVES DE 5^e ET 4^e AU COLLÈGE, 4^e EN MFR OU LYCÉE AGRICOLE, JEUNES DE 12 À 15 ANS EN IME, IEM OU ITEP
INSCRIPTIONS SUR [MANCHE.FR](https://manche.fr) À PARTIR DU 7 SEPTEMBRE 2026



Jean MORIN
Président du conseil
départemental
de la Manche



Adèle HOMMET
Vice-présidente
en charge des collègues,
de la jeunesse
et des sports

POUR DEVENIR LE CITOYEN DE DEMAIN

Avec le renouvellement du conseil départemental des jeunes (CDJ), nous souhaitons préparer l'avenir et agir dès maintenant pour une action départementale plus proche de notre jeunesse et de ses enjeux. Afin d'apporter un regard neuf sur notre action et nos décisions, nous t'invitons à t'engager pour ton territoire et tes idées.

Parce que tu souhaites t'investir pour les autres, porter ta voix et devenir un citoyen au cœur des transformations du Département, le CDJ de la Manche a besoin de toi !

Parmi les jeunes du CDJ tu pourras t'exprimer sur les sujets qui comptent pour toi, réfléchir à des solutions et mettre réellement en place les projets que tu as imaginés. Tu y découvriras le fonctionnement d'une institution locale et te confronteras à la prise de parole, aux avis contraires et aux débats, garants du bon fonctionnement de la démocratie.

Le CDJ est une expérience qui t'accompagnera toute la vie. Ce document te permettra d'en découvrir le fonctionnement.

Partage avec nous tes idées pour la Manche !





**ENGAGE TOI
POUR FAIRE
ENTENDRE
TA VOIX !**



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES DE LA MANCHE (CDJ)

Créé en mars 2018 et installé officiellement en décembre de la même année, le conseil départemental des jeunes se compose de CDJistes, désignés pour un engagement d'une durée de deux années scolaires.

- Tu es :
- ➔ En classe de 5^e ou 4^e dans un collège public ou privé
 - ➔ En 4^e dans une MFR ou dans un lycée agricole
 - ➔ En IME, IEM ou ITEP et tu as entre 12 et 15 ans



- ➔ Tu as des idées d'actions sur des sujets d'actualité : transition écologique, liens intergénérationnels, événements sportifs, orientation professionnelle, actions culturelles et patrimoniales...
- ➔ Tu as envie de faire entendre ta voix dans un cadre participatif et d'échange
- ➔ Tu souhaites porter la voix des jeunes de ton âge

Alors rejoins le conseil départemental des jeunes de la Manche,

et PASSE À L'ACTION : tu as les cartes en main pour imaginer les projets de demain !



COMMENT ÇA MARCHE ?

LE CDJ C'EST QUOI ?

Le conseil départemental des jeunes de la Manche est une instance de participation à la vie publique locale, composée de 54 membres titulaires, appelés CDJistes, et au maximum 16 suppléants.

LES CDJISTES CHOISISSENT DE REJOINDRE UNE DES 4 COMMISSIONS POUR TRAVAILLER SUR DES SUJETS QUI LEUR TIENNENT À CŒUR :



**SPORT
ET AVENIR**



**CULTURE
ET PATRIMOINE**



**BIEN VIVRE
ENSEMBLE**



**ENVIRONNEMENT
ET DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

Chaque commission se réunit environ une fois par mois, le mercredi après-midi ou toute la journée, principalement à la maison du Département à Saint-Lô. En période de vacances scolaires, les CDJistes ne se réunissent pas en commission.

Durant ton engagement, tu seras accompagné dans tes réflexions par des animateurs du Département de la Manche.

ÇA SERT À QUOI ?

En devenant CDJiste, tu auras l'opportunité :

- de t'impliquer dans la vie du territoire à travers des projets thématiques,
- de donner ton avis sur les politiques départementales, de découvrir le fonctionnement d'une institution locale,
- d'acquérir des compétences (débattre, communiquer, argumenter...),
- d'éveiller ta curiosité en t'ouvrant aux autres et au monde.

COMMENT T'INSCRIRE ?

Sur la base du volontariat, tu peux déposer un dossier de candidature sur le site manche.fr, du 7 septembre au 6 novembre 2026. Tu devras notamment répondre aux questions suivantes :

- Qu'est-ce qui te motive à candidater au CDJ ?
- Peux-tu écrire quelques lignes sur le thème de la commission que tu as choisie ?
- Quel est, selon toi, le rôle d'un CDJiste ?

RENDEZ-VOUS
sur le site
manche.fr



du 7 septembre au 6 novembre 2026. Télécharge tes documents au format de ton choix (lettre, vidéo, dessin, photo, enregistrement audio...).

Un comité de professionnels, d'élus et de partenaires étudiera les candidatures et sélectionnera les futurs membres du CDJ, à partir de la mi-novembre.

EN PRATIQUE

Les déplacements ? Le Département de la Manche s'occupe de tout ! Aucun frais n'est à engager ni aucune logistique à imaginer.

Le Département de la Manche te fournit tout ce qu'il faut pour travailler dans de bonnes conditions.

RETOUR D'EXPÉRIENCE

PROMOTION « LÉON MARCHAND »

2024-2026



“ Être CDJiste, c'est une belle expérience, très enrichissante.

Cela m'a permis de faire des connaissances et d'avoir des responsabilités. ”

Alex, 13 ans
(Collège Interparoissial - Saint-Lô)



“ Je suis contente d'avoir pu participer à cette aventure du CDJ. J'en ressors grandie. On a pu défendre nos idées, puis voter pour nos projets préférés. J'ai adoré le séminaire à Paris. ”

Lou-Anne, 14 ans
(Institut Notre-Dame - Carentan-les-Marais)



“ Le CDJ nous apprend beaucoup de choses sur la vie citoyenne. J'ai hâte de suivre les projets qui seront menés par la prochaine promotion ! ”

Lucie, 13 ans
(Collège Anatole France, Sartilly-Baie-Bocage)

DATES À RETENIR

LE CALENDRIER DE LA PROMOTION 2026-2028

→ 2026

7 septembre ▶ 6 novembre

- › Dépôt des candidatures au Département de la Manche sur une plateforme accessible via le site **manche.fr**

19 novembre

- › Désignation des jeunes conseillers et officialisation (courrier aux établissements, aux jeunes et à leurs parents et aux élus locaux)

12 décembre

- › Journée de cohésion à la maison du Département, à Saint-Lô

16 décembre

- › Session plénière d'installation à la maison du Département, à Saint-Lô

→ 2027

De janvier à avril

- › Travail en commission et mise en oeuvre des projets

Mai

- › Session plénière

Juin et septembre ▶ novembre

- › Travail en commission et mise en oeuvre des projets

Septembre / Octobre

- › Séminaire de rentrée

Décembre

- › Session plénière

→ 2028

De janvier à mai

- › Travail en commission et mise en œuvre des projets

Mai

- › Séminaire de clôture
- › Session de clôture à la maison du Département, à Saint-Lô





CONTACT

DÉPARTEMENT DE LA MANCHE
DIRECTION DES COLLÈGES, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

RÉFÉRENT CDJ
02 33 05 95 73
cdj.50@manche.fr



ENGAGE-TOI
POUR FAIRE
ENTENDRE
TA VOIX !

